

DIDACTICA LIMBILOR STRĂINE

CZU: 811.133.1'36:378.02

ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE AU NIVEAU B2 À L'UNIVERSITÉ

Viorica MOLOȘNIUC

Universitatea de Stat din Moldova

Dans le présent article nous nous sommes proposé d'examiner les méthodes et les techniques d'enseignement de la grammaire du niveau B2 à l'université qui s'inscrivent dans une démarche contrastive-comparatiste-réflexive compte tenu des finalités d'un cours de grammaire qui fait partie de la formation initiale des enseignants de français langue étrangère.

Mots-clés: *compétence grammaticale, méthode, technique d'enseignement, réflexivité, contrastivité, conceptualisation, relation forme – sens – emploi.*

TEACHING GRAMMAR AT THE B2 LEVEL AT THE UNIVERSITY

This article examines the methods and techniques of teaching grammar at the B2 level at the university. The techniques of teaching grammar at the B2 level are part of a contrastive-comparative-reflective approach, taking into account the aims of a course of grammar included in the initial training of teachers of French as a foreign language.

Keywords: *grammar competence, method, teaching technique, reflexivity, contrastivity, conceptualization, relation form – meaning – use.*

PREDAREA GRAMATICII LA NIVEL B2 LA UNIVERSITATE

În acest articol ne propunem să examinăm metodele și tehnicile de predare a gramaticii la nivel B2 la universitate care se înscriu în demersul contrastiv-comparatist-reflexiv, ținând cont de finalitățile unui curs de gramatică care face parte din formarea inițială a profesorilor de limbă franceză.

Cuvinte-cheie: *competență gramaticală, metodă, tehnici de predare, reflexivitate, contrastivitate, conceptualizare, relația formă – sens – utilizare.*

Introduction

Dans cet article nous examinerons les approches recommandées dans l'enseignement de la grammaire au niveau B2 en contexte institutionnel (université), les pratiques pédagogiques mises en œuvre au niveau universitaire, ainsi que les résultats d'une enquête sur la perception des futurs enseignants de français langue étrangère (FLE) visant l'enseignement de la grammaire d'une langue étrangère.

Nous commencerons notre étude par les finalités et les stratégies des cours de grammaire faisant partie de la formation initiale des enseignants de FLE. Puis, nous aborderons les méthodes et les techniques d'enseignement de la grammaire au niveau B2.

Le spécifique du niveau B2 enseigné aux étudiants suivant la formation initiale en FLE consiste dans le fait que les apprenants: (a) ont un niveau avancé de FLE; (b) ont suivi une discipline scolaire Langue maternelle qui leur a permis de conceptualiser le fonctionnement des mécanismes grammaticaux dans leur langue maternelle; (c) sont motivés à apprendre la grammaire du FLE, ainsi que les autres disciplines universitaires faisant partie du programme d'études qu'ils ont choisi, dans le but d'obtenir un diplôme et des compétences professionnelles souhaitées.

Techniques d'enseignement de la grammaire au niveau B2

Le niveau B2 est enseigné à l'université en I^e et II^e années vu le fait que, conformément au *Curriculum national pour les Langues étrangères*, le cycle Lycée offre une formation du niveau B1 en Langue étrangère 1 selon le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL). Par rapport au B1, le niveau B2 se distingue par la capacité à construire une argumentation efficace. L'apprenant «Rend compte de ses opinions et les défend au cours d'une discussion en apportant des explications appropriées, des arguments et des commentaires; développe un point de vue en soutenant tour à tour les avantages et les inconvénients des différentes options; développe une argumentation en défendant ou en dénonçant un point de vue donné, prend une part active dans une discussion informelle dans un contexte familial, fait des commentaires, exprime clairement son point de vue, évalue les choix possibles, fait des hypothèses et y répond» [1, p.33].

À tous les niveaux du CECRL la compétence à communiquer langagièrement inclut la composante grammaticale qui constitue l'objet d'étude des cours de grammaire. Dans les systèmes éducationnels, l'enseignement de la grammaire vise trois grands types de **finalités**: instrumentales (pouvoir parler/écrire, etc.), formatives (développer l'intelligence et la rigueur de raisonnement, etc.), éducatives (sensibiliser les apprenants aux différences linguistiques et culturelles, etc.) [2, p.191]. À l'université, dans le cadre des cours de grammaire, la compétence grammaticale devient un but en soi et «fait l'objet d'une réflexion métalinguistique». [3, p.73]. Les finalités du cours de grammaire des programmes de formation initiale en FLE sont axées sur quelques aspects:

- le développement de la compétence grammaticale du niveau B2 «un bon contrôle grammatical; des bévues occasionnelles, des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques peuvent encore se produire mais elles sont rares et peuvent souvent être corrigées rétrospectivement. [...] un assez bon contrôle grammatical. [...] pas de fautes conduisant à des malentendus» [1, p.90];
- le développement de nouvelles compétences métacognitives;
- l'initiation à une réflexion didactique sur le fonctionnement des mécanismes grammaticaux dans la langue étrangère.

S.-A. Manolache propose quelques **stratégies** didactiques pour l'enseignement de la grammaire à l'université: désacralisation de la grammaire; enseignement/apprentissage réflexif et collaboratif; stimulation de la recherche; techniques/tâches variées. Les cours de grammaire proposés à l'université dans le cadre de la formation initiale des enseignants de FLE devraient proposer «un équilibre entre le travail de mémorisation et le travail de réflexion et de recherche» [4, p.61-62].

Le travail de réflexion peut être réalisé par les travaux individuels proposant des sujets de recherche sur les problèmes des formes grammaticales (par exemple, les phénomènes liés à l'asymétrie des formes grammaticales sous les aspects syntagmatique, paradigmatique, sémiotique, etc.).

Actuellement, il n'existe de pas de **méthode** dominante dans l'enseignement de la grammaire, il s'agit plutôt d'un éclectisme: «À ce jour, en didactique, la méthodologie pour l'enseignement de la/les forme(s) en FLE est plutôt éclectique» [5, p.12]. Suivant les recommandations du CECRL, qui offre une grande liberté dans le choix des méthodes dans l'enseignement des langues étrangères, les didacticiens parlent d'«un nouveau bloc terminologique «contrastif-comparatiste-réflexif» qui a vocation à refonder une réflexion didactique sur la grammaire» ce qui suppose «des activités réflexives/métalinguistiques relatives aux langues enseignées» ou connues [6, p.44]. En plus, l'apprenant est censé acquérir un degré de conscience de la langue: «corriger les fautes qui ont débouché sur des malentendus; prendre note des «fautes préférées» et contrôler consciemment le discours pour les traquer. En règle générale, corriger les fautes et les erreurs aussitôt qu'on en prend conscience» [1, p.33]. Le mélange des techniques de différentes méthodes peut assurer une meilleure réussite académique des étudiants dont le niveau de compétence linguistique est assez hétérogène ce qui impose, parfois, l'utilisation d'une pédagogie différenciée avec un plus de techniques appliquées en même temps en petits groupes ou individuellement.

Dans le bloc «contrastif-comparatiste-réflexif», **la réflexivité** est une composante nécessaire qui aide les apprenants à intérioriser les structures de la langue étrangère. En outre elle contribue au développement cognitif et intellectuel de l'apprenant: «Cette méthodologie réflexive fondée sur le raisonnement grammatical plus que sur l'énoncé des règles, sur l'attention à la dialectique du système et des variations, participe d'une fonction éducative globale en interrogeant la relation entre contraintes et relativité. La réflexion et les exercices sur un couple comme *grammaticalité/acceptabilité* ouvrent sur l'appréciation de sa propre parole et de celle des autres, élément de la sociabilité langagière» [7, p.13]. Le couple de paramètres mis en italique semble assez important au niveau B2: les apprenants doivent distinguer l'emploi des formes grammaticales en fonction du sens que l'on veut produire ou du registre de langue compte tenu de la situation de communication (p. ex.:

les cas de variation libre des modes indicatif/subjonctif après certains verbes, antécédents des pronoms relatifs, dans les phrases interrogatives, etc.). «L'activité de réflexion sur la langue qu'offre la perspective grammaticale, par exemple en créant des occasions de comparaison entre langue source et langue-cible, [...] permet à un ensemble d'activités de conceptualisation de se mettre en place» [8, p.42]. La réflexivité peut être pratiquée pendant les séquences de **conceptualisation** qui «... vise à [...] faire élucider les règles par l'apprenant lui-même» [9, p.113]. Cette démarche, appelée aussi 'résolution de problème', est pratiquée en quelques étapes: analyse guidée d'un corpus contenant des propriétés hétérogènes, avec formulation des hypothèses, pour trouver un principe explicatif du fonctionnement d'un micro-système et sa formulation dans le métalangage des apprenants [10, p.125-126]. H.Portine considère que par la conceptualisation «on vise la construction/transformation de la grammaire mentale de l'apprenant en l'aidant à élaborer ses propres règles et ses propres représentations» [11, p.1]

La **contrastivité** du bloc «contrastif-comparatiste-réflexif» correspond aux recommandations de CECRL qui stipulent que les enseignants doivent tirer profit de toutes les langues que les apprenants connaissent déjà. En plus, c'est le principe de la didactique des langues étrangères : s'appuyer sur la langue maternelle, «... beaucoup de choses dépendent de leur degré de «grammaticalisation» scolaire antérieure en langue maternelle ou dans une autre langue étrangère» [7, p.11]. Le principe de contrastivité peut imposer des progressions d'enseignement différentes: aborder le fonctionnement des mécanismes grammaticaux plutôt par les similitudes avec la langue maternelle ou commencer par les dissimilarités. En plus, la progression d'apprentissage, parfois différente de celle d'enseignement, se fait ressentir encore au niveau B2 sous forme d'erreurs occasionnelles appartenant au système d'interlangue de l'apprenant.

Suite à l'alternance des méthodologies de référence en France durant les XIX^e-XXI^e siècles, les débats visant l'enseignement de la grammaire se sont cristallisés autour de la relation **forme – sens – emploi**: la primauté de l'une ou de l'autre, la même importance accordée à tous les trois. Compte tenu de toute l'histoire des méthodologies de référence les enseignants peuvent choisir l'approche onomasiologique (approche communicative, notionnelle-fonctionnelle), sémasiologique (méthode traditionnelle), grammaire déductive (méthodes traditionnelle, active), inductive (méthode directe, structuro-globale), etc. «... l'accent sur les formes et la relation forme/sens – qui est au centre du travail grammatical – est, en réalité, indispensable pour acter la production/réception des énoncés» [7, p.6]. Citant Celce-Murcia et Hilles, C.Germain insiste sur l'association des structures grammaticales avec les dimensions sociale (techniques: interaction, dynamiques, etc.), sémantique (techniques : statiques, démonstration, etc.) et discursive (techniques : production et manipulation de texte, etc.) [2, p.165-167].

L'éclectisme dans l'enseignement de la grammaire peut être suivi dans les sources didactiques de grammaire de FLE (I.Chollet, J.- M. Robert *Précis de grammaire* 2009, Y.Delatour et al. *Nouvelle Grammaire du Français. Cours de Civilisation Française de la Sorbonne* 2004, etc.) où les contenus sont présentés suivant des progressions conçues à partir des formes (noms, verbes, pronom, groupe nominal, etc.) et des notions (condition, concession, but, comparaison, etc.). J.-L. Chiss remarque qu'«... on peut, pour les mêmes contenus, «entrer» par la notion de «type de phrase» [...] pour aller vers le «sens» communicatif [...] ou «entrer» par la notion [...] pour retrouver les marques linguistiques qui caractérisent les types. Pas l'un ou l'autre mais un va-et-vient entre les deux entrées» [7, p.9].

Un cours destiné à la formation de la compétence grammaticale du niveau B2 offre l'avantage de l'utilisation d'une variété assez large de **techniques**: identification, classification, systématisation, application, généralisation (2, p.155) sans perdre de vue, quand même, que la compétence grammaticale est une composante de la compétence à communiquer langagièrement. Ceci implique la mise en place des tâches de production écrite/orale qui permettent de donner du sens à l'apprentissage et de motiver davantage les étudiants. Citant Brown et Yule, C.Germain propose trois principaux types de tâches communicatives : expression des relations statiques (décrire, indiquer, etc.), dynamiques (raconter, situer des faits, etc.) et abstraites (exprimer un point de vue, justifier, etc.) [2, p.116]. Les deux dernières sont surtout utilisées au niveau B2 à l'université. En plus, le réemploi des formes grammaticales dans les productions constitue une étape nécessaire dans le processus de l'acquisition d'une langue étrangère. Les tâches communicatives permettent de rapprocher l'enseignement de la grammaire de la perspective actionnelle et de préparer les futurs enseignants pour leur activité et leur communication professionnelles.

Perception des étudiants sur l'enseignement de la grammaire

Nous avons réalisé une enquête parmi 16 étudiants de la III^e année qui suivent le programme d'études à la spécialité Langue française et anglaise du domaine des Sciences de l'éducation. Nous avons appliqué le questionnaire de S.Borg & A.Burns contenant 15 affirmations sur les perceptions des enseignants concernant l'enseignement/apprentissage de la grammaire par rapport auxquelles les futurs enseignants ont exprimé leur accord/désaccord sur une échelle de 5: désaccord total – désaccord – neutre – accord – accord total [12, p.464]. Nous présenterons les résultats de quelques-unes de ces affirmations qui concernent l'enseignement réflexif de la grammaire. Nous devons spécifier que le profil des étudiants à l'étape de l'enquête est constitué plutôt des acquis théoriques (ils ont suivi deux cours magistraux obligatoires : Didactique du FLE et Didactique de l'anglais langue étrangère, un cours optionnel Didactique de la grammaire), le stage pédagogique étant prévu pour l'année prochaine. En plus, les perceptions des étudiants sont parfois déterminées, outre les acquis académiques, par leurs propres expériences d'apprentissage des langues étrangères, plus ou moins réussies, connectées à des représentations d'une classe de langue étrangère, plus ou moins réussie, et par la relation qu'ils établissent entre l'acquisition d'une langue étrangère et l'enseignement/apprentissage de la grammaire [13, p.166].

		désaccord total %	désaccord %	neutre %	accord %	accord total %
1	Les enseignants devraient présenter la grammaire aux apprenants avant de leur demander de l'utiliser.	6,25		6,25	56,25	31,25
2	Les apprenants connaissant les règles de grammaire utilisent la langue plus efficacement que ceux qui ne les connaissent pas.			25	31,25	43,75
3	Les exercices amenant les apprenants à pratiquer les structures grammaticales les aident à maîtriser la grammaire.				37,5	62,5
5	Pendant les cours, l'accent sur la grammaire doit être placé après les tâches de communication, pas avant.		12,5	31,25	25	31,25
6	La grammaire devrait être enseignée séparément et non intégrée à d'autres compétences telles que la lecture et l'écriture.	12,5	56,25	18,75	12,5	
8	Dans l'apprentissage de la grammaire, la répétition permet aux apprenants d'utiliser les structures de manière plus fluente.			18,75	37,5	43,75
9	En enseignant la grammaire, le rôle principal de l'enseignant est d'expliquer les règles.		18,75	25	18,75	37,5
10	Il est important que les apprenants connaissent la terminologie grammaticale.			6,25	43,75	50
11	La correction des erreurs grammaticales des apprenants à l'oral est l'un des rôles clés de l'enseignant.		6,25	31,25	37,5	25
14	L'enseignement formel de la grammaire n'aide pas les apprenants à devenir plus fluents.	6,25	12,5	43,75	25	12,5
15	Il est nécessaire d'étudier la grammaire d'une langue étrangère pour la parler couramment.			6,25	37,5	56,25

Les résultats montrent que la majorité des étudiants (plus de 50 %) croient que : les enseignants doivent expliquer la grammaire (1); l'utilisation efficace de la langue dépend de la compétence grammaticale (2); les exercices de grammaire sont utiles (3); la grammaire doit être enseignée après les actes de parole (5); la grammaire doit être intégrée à l'enseignement des autres compétences (6); l'apprentissage de la grammaire et la répétition mènent vers une fluence dans le discours (8, 15); l'enseignant doit expliquer les règles de grammaire et corriger les erreurs dans les productions (9, 11); c'est important de connaître la terminologie grammaticale (10). Nous pouvons résumer que le rôle de l'enseignant, dans la vision des futurs enseignants de FLE, est d'expliquer, de mettre en place des activités d'acquisition efficace, de corriger, de donner un feed-back ce qui correspond à une approche active et réflexive dans l'enseignement de la grammaire.

Conclusion

Les pratiques examinées montrent que, pour qu'il soit efficace, l'enseignement de la grammaire au niveau B2 à l'université doit être actif et réflexif. Il doit tirer profit des conceptualisations dans les autres langues connues par les étudiants, assurer un équilibre entre acquisition des formes – sens – emploi et intégrer la compétence grammaticale des étudiants dans le développement de leur compétence à communiquer langagièrement.

Références:

1. CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. Unité des Politiques linguistiques, Strasbourg [Accesat: 10.03.2019]. Disponibil: www.coe.int/lang-CECR
2. GERMAIN, C., SÉGUIN, H. *Le Point sur la grammaire*. Paris: CLE International, 1998. 215 p. ISBN: 2090333243.
3. DINCA, D. Enseigner la grammaire autrement: pourquoi et comment? In: *Synergies Roumanie* 2013, no.8, p.67-81. [Accesat: 10.03.2019]. Disponibil: <https://gerflint.fr/Base/Roumanie8/Dinca.pdf>
4. MANOLACHE, S.-A. L'enseignement de la grammaire à l'université dans la formation initiale des enseignants de français langue étrangère. In: *Synergies Roumanie*, 2013, no.8, p.53-66. [Accesat: 10.03.2019]. Disponibil: <https://gerflint.fr/Base/Roumanie8/Manolache.pdf>
5. DAMAR M.-E. *Préface*. In *Enseigner les structures langagières en FLE*. / Resp. O. Galatanu et alii. Bruxelles: Peter Lang, 2010. 300 p. ISBN : 9789052015835
6. BEACCO, J.-CL. La «question de la grammaire» dans l'enseignement du français comme langue étrangère. Nouveaux contextes, nouvelles perspectives. In: *Enseigner les structures langagières en FLE*. / Resp. O. Galatanu et alții. Bruxelles: Peter Lang, 2010. 300 p. ISBN: 9789052015835
7. CHISS, J.-L. Débats dans l'enseignement/apprentissage de la grammaire. In: *Descriptions grammaticales et enseignement de la grammaire en français langue étrangère* Volume 13 de Cahier / Institut de linguistique et des sciences du langage, Université de Lausanne Numéro 13 de Cahiers de l'ILSL. 2002, 115 p.
8. JEANNERET, Th. Structures grammaticales et constructions préfabriquées, quelques enjeux didactiques. In *Descriptions grammaticales et enseignement de la grammaire en français langue étrangère* Volume 13 de Cahier / Institut de linguistique et des sciences du langage, Université de Lausanne Numéro 13 de Cahiers de l'ILSL, 2002. 115 p.
9. BESSE, H., PORQUIER, R. *Grammaire et didactique des langues*. Paris: Hatier, 1991. 286 p. ISBN: 2278069330
10. VIGNER, G. *La grammaire en FLE*. Paris: Hachette, 2004. 159 p. ISBN: 2011552966
11. PORTINE, H. La conceptualisation grammaticale: entre grammaire artificielle et grammaire mentale. In: *Recherches en didactique des langues et des cultures* [Accesat: 10.03.2019]. Disponibil: <http://journals.openedition.org/rdlc/2662>; DOI: 10.4000/rdlc.2662
12. BORG, S., & BURNS, A. (2008). Integrating grammar in adult TESOL classrooms. In : *Applied Linguistics*, 2008, no.29(3), p.456-482. [Accesat: 10.03.2019]. Disponibil: <https://doi.org/10.1093/applin/amn020>
13. FOUGEROUSE M.-Ch. L'enseignement de la grammaire en classe de français langue étrangère. En: *Ela. Études de linguistique appliquée*, 2001, no.122), p.165-178. [Accesat: 10.03.2019]. Disponibil: <https://www.cairn.info/revue-ela-2001-2-page-165.htm>

Date despre autor:

Viorica MOLOȘNIUC, doctor, conferențiar universitar, Facultatea de Litere, Universitatea de Stat din Moldova.

E-mail: viomolosniuc@gmail.com

ORCID: 0000-0003-0440-1656

Prezentat la 01.07.2019